

# Les Bosquets du Comtal (Gages-le-Haut)

**PDESI**

Plan  
Départemental  
des Espaces,  
Sites  
et Itinéraires



Activité : COURSE D'ORIENTATION

- Nombre de balises : 13 - Superficie : 1,5 Km<sup>2</sup>

## Handi-site \* :

Moteur : NON  
Visuel : NON  
Mental : NON

## CONFORT / AMÉNAGEMENTS :

- Sanitaires : NON
  - Point d'eau : NON
  - Aire de pique-nique : NON
  - Parking : OUI
  - Parking bus : NON
  - Autres activités sportives : OUI
- Escalade sur blocs, randonnées pédestre et équestre, VTT.

\* Légende : - OUI : pratique autonome et pratique accompagnée possibles  
- NON : pratique autonome et / ou pratique accompagnée impossible(s)

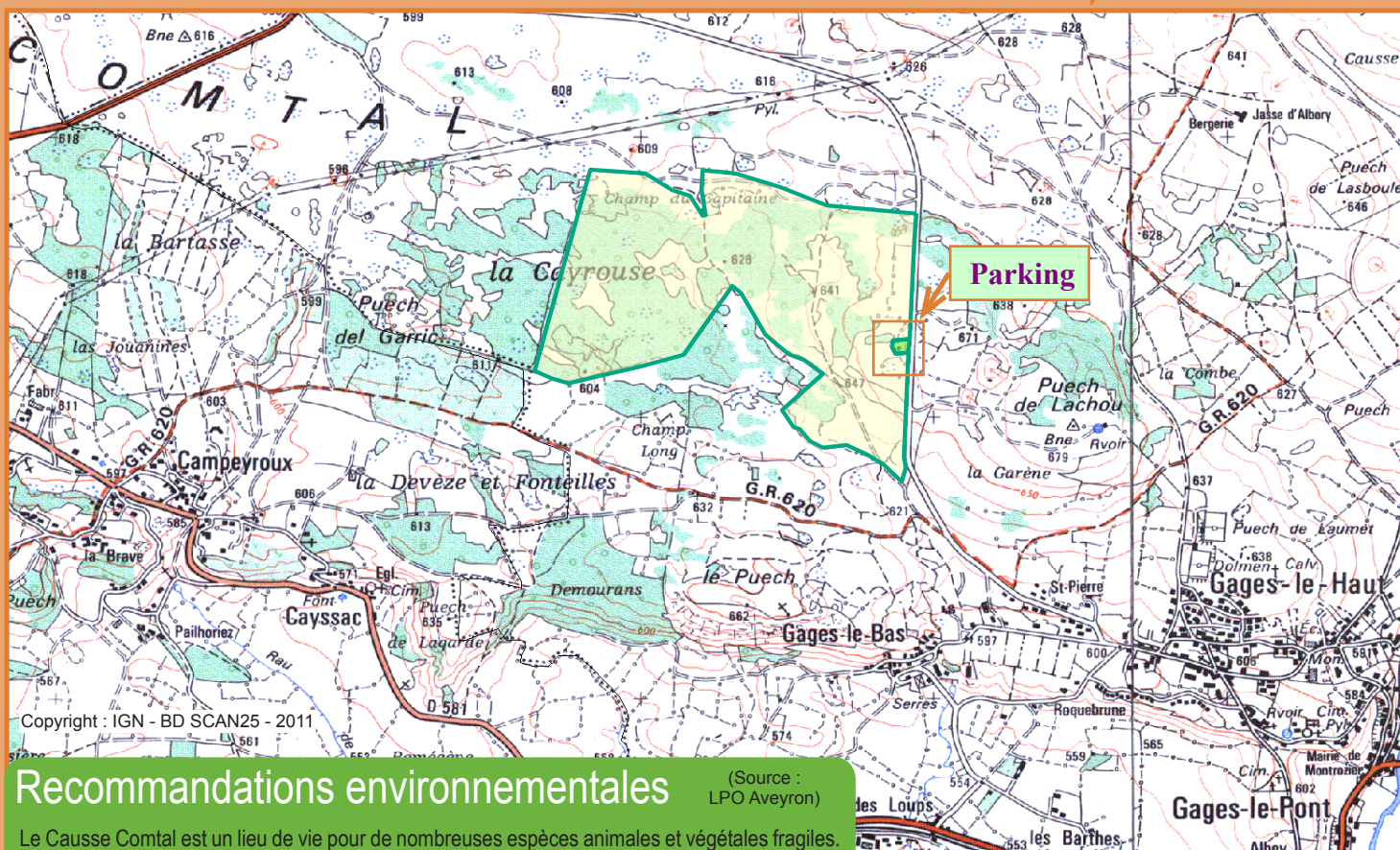
## Informations complémentaires :

- Des professionnels peuvent encadrer certaines activités.  
Listing disponible sur : <http://www.tourisme-aveyron.com/fr/sports/annuaire.php>

**Ce site est en accès libre et gratuit toute l'année.**



*«Des propriétaires vous accueillent,  
en respectant ce lieu, vous en assurez la pérennité»*



## Recommandations environnementales

(Source : LPO Aveyron)

Le Causse Comtal est un lieu de vie pour de nombreuses espèces animales et végétales fragiles. Les oiseaux sont particulièrement sensibles au dérangement, particulièrement pendant la reproduction (de mars à juillet). Provoquer la fuite d'un oiseau en train de couvrir peut entraîner le refroidissement (et donc la mort) des œufs ou l'abandon du nid. Si le dérangement se produit lorsque les poussins sont au nid, ils peuvent alors être la proie aux prédateurs. Certaines de ces espèces nichent au sol, comme par exemple l'Oedicnème criard. De nature très discrète, cet oiseau emblématique du Causse Comtal est particulièrement sensible au dérangement et des perturbations répétées pourraient provoquer sa disparition sur le site. Il s'agit donc d'être particulièrement vigilant à ne pas déranger ces espèces et de privilégier, lorsque c'est possible, les chemins existants.

Les informations contenues dans ce document sont fournies à titre indicatif et sous réserve d'interventions qui modifieraient les caractéristiques du lieu. Elles ne sauraient engager la responsabilité du Conseil Départemental.

## Recommandations de sécurité

Le milieu naturel peut être instable, changeant et donc DANGEREUX. Avant de pratiquer sur ce lieu, assurez-vous que toutes les conditions de sécurité soient réunies pour minimiser les risques inhérents au milieu naturel.

Quelques consignes :

- Ce site est en bordure de la voie communale 16, axe routier relativement fréquenté par des véhicules roulant parfois à vive allure. Attention !